

DISCOURS DU MAIRE

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MÉLANIE

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal (L.R.Q.,c. C-27.1), il me fait plaisir de vous présenter l'état de la situation financière de notre municipalité. La firme de vérificateurs Pierre Brabant, CA, a signé, le 4 juillet 2011, son rapport de vérificateur pour notre exercice financier 2010.

ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Mélanie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

Ce rapport nous indique que pour l'année financière 2010, la Municipalité de Sainte-Mélanie a enregistré un excédent de recettes de 250 522 \$ pour la conduite normale des opérations et d'immobilisations.

En considérant le surplus des années antérieures, le surplus libre cumulé au 31 décembre 2010 est de 421 689 \$. En tenant compte de la disponibilité du fonds de roulement qui s'établit à 148 689 \$, la marge de manœuvre de la municipalité au 1^{er} janvier 2011 était de 570 075 \$.

La dette totale à long terme se situe à 1 395 384\$ dont 167 647\$ est attribuable à l'ensemble de la population.

SITUATION FINANCIÈRE ACTUELLE

En date du 1^{er} novembre 2011, j'ai le plaisir de confirmer que votre municipalité présente toujours une bonne santé financière et, qu'actuellement, nous estimons que les dépenses n'excéderont pas les revenus pour l'exercice financier en cours.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES ÉLUS

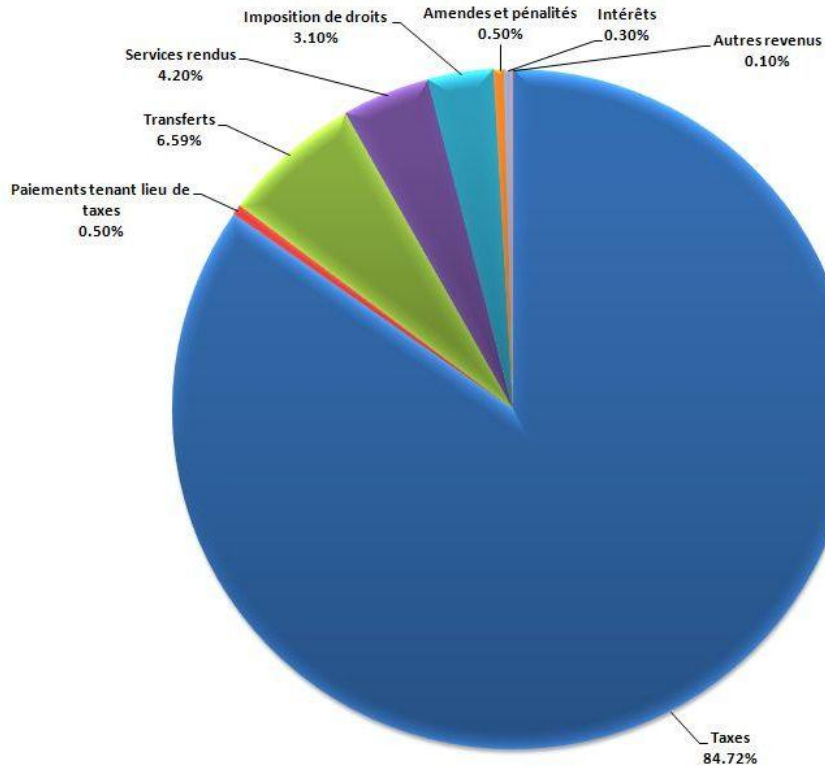
Pour l'année 2011, la Municipalité de Sainte-Mélanie a un règlement qui fixe la rémunération et l'allocation des membres du conseil comme suit :

	Salaire	Allocation	Total
Maire	12 169.68 \$	6 084.84 \$	18 254.52 \$
Conseiller MRC	8 083.00 \$	4 042.00 \$	12 125.00 \$
Conseillers (ères)	4 056.54 \$	2 028.30 \$	6 084.84 \$

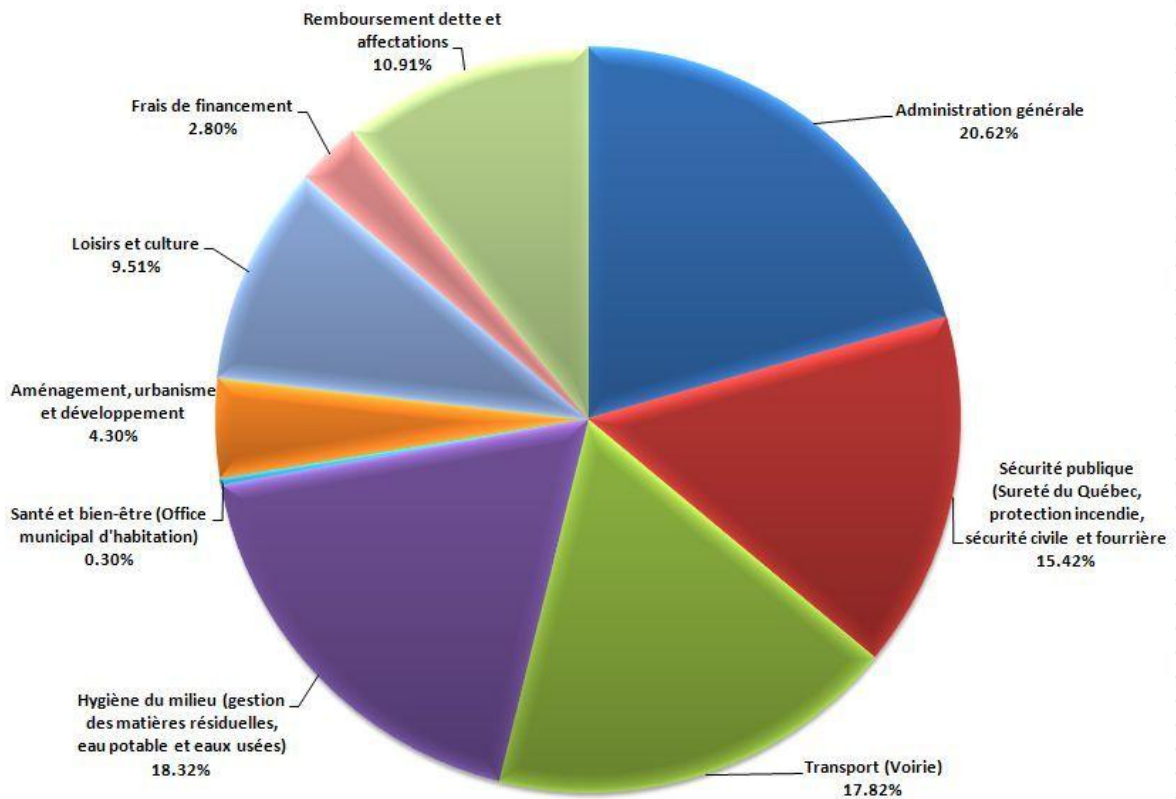
ÉVALUATION

L'évaluation foncière de la Municipalité pour l'année 2011 s'élève à 241 250 200 \$

Revenus



Dépenses



CONTRATS

Conformément aux troisième et quatrième alinéas de l'article 955 du Code municipal (L.R.Q.,c. C-27.1), voici la liste des contrats de plus de 25 000 \$ adjugés par la municipalité entre le 1^{er} novembre 2010 et le 1^{er} novembre 2011 :

FOURNISSEUR	NATURE DE LA DÉPENSE	MONTANT
Les services d'entretien Fany	Entretien de bâtiments	33 952.66\$
Industrielle-Alliance	Assurances	30 377.47\$
Groupe Ultima	Assurances	29 201.00\$
9117-6834 QUEBEC Inc.	Déneigement	150 524.12\$
Hydro Québec	Électricité	71 779.03\$
MRC Joliette	Quotes-parts services régionaux	461 478.60\$
Municipalité Saint-Charles-Borromée	Sécurité incendie	110 753.32\$
Sûreté du Québec	Sécurité publique	235 446.00\$
Les Services EXP Inc.	Services professionnels	50 744.67\$
LBHA Ingénieurs	Services professionnels	102 304.65\$
Excavation Normand Majeau.	Infrastructures, voirie et pavage	1 412 183.56\$

LISTE NON EXHAUSTIVE DES PROJETS RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE 2011

- Travaux de pavage sur le chemin du 1^{er} rang (environ 2360 mètres);
- Travaux de structure et pavage sur le chemin du 2^{ième} rang (environ 2 000 mètres);
- Travaux de structure et pavage sur le chemin rang du Pied-de-la-Montagne (environ 2 000 mètres);
- Travaux de structure et pavage sur la route de la Chute (environ 850 mètres);
- Municipalisation des rues des Pins, de la rue des Iris et d'une partie de la rue des Jonquilles;
- Auscultation par caméra de 25 % du réseau d'égout secteur Village;
- Adjudication d'un contrat de pavage et travaux connexes sur les rues des Muguets, des Pivoines, des Orchidées et de la Providence;
- Réfection des conduites d'aqueduc et réalisation des travaux de captage et d'alimentation en eau potable du réseau d'aqueduc Belleville;
- Adoption du plan de développement de la municipalité;
- Adoption d'une politique de gestion contractuelle;
- 7^e participation au Festival de Lanaudière;
- Travaux de réfection de la surface de roulement de la 2^{ième} avenue et 3^{ième} avenue au Domaine Safari;
- Reconstruction de l'abri pour abrasifs d'entretien d'hiver;
- Adoption d'un code d'éthique et déontologie pour les membres du conseil.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR LES ANNÉES 2012, 2013 ET 2014

- Finaliser les discussions sur l'acquisition du presbytère, le garage et une superficie de terrain à proximité du stationnement de la municipalité;
- Poursuivre l'amélioration des chemins selon les disponibilités budgétaires;
- Compléter la refonte de nos règlements d'urbanisme afin de se conformer au schéma d'aménagement révisé de la MRC Joliette;
- Débuter l'élaboration d'une politique familiale;
- Soutenir la politique nationale sur la ruralité;
- Poursuivre les discussions en vue de réaliser des travaux d'aménagement et de revitalisation de la rue Principale;
- Finaliser la refonte du site internet de la municipalité;
- Réaliser un plan directeur d'infrastructures pour le périmètre urbain;
- Réaliser un plan de l'économie d'eau potable;
- Poursuivre les mesures d'affaiblissement du couvert de glace et de surveillance à la hauteur du pont Baril afin de diminuer les risques d'embâcles à cet endroit;
- Terminer la révision du plan des mesures d'urgences;
- Soutenir la réalisation des objectifs du plan de développement.

CONCLUSION

Ceci complète les devoirs et responsabilités que m'impose l'article 955 du Code Municipal.

Nous travaillons présentement à la préparation du budget pour l'exercice financier 2012. Le conseil municipal fera tout en son pouvoir afin que le fardeau fiscal des contribuables demeure acceptable pour la prochaine année tout en leur assurant des services qui répondent à leurs attentes et à leurs besoins.

Je vous invite à vous joindre à nous pour la session spéciale concernant le budget 2012 qui se tiendra lundi le 19 décembre 2011 à 20 heures à la salle du conseil, située au 10, Louis-Charles-Panet à Sainte-Mélanie.

En terminant, je compte sur la collaboration de mes collègues du conseil municipal ainsi que sur l'implication des employés municipaux pour mener à bien nos orientations stratégiques et nos priorités d'actions et assurer à tous les citoyens une administration efficace et dynamique.

Yves Beaulieu
Maire